

# **LE MONDE RURAL ET LES PERSPECTIVES DE L'EMPLOI**

**Par BENIDA Omar**

Ingénieur d'Etat en Vulgarisation Agricole - Développement Rural,  
Direction de l'Enseignement de la Recherche et du Développement, Rabat.

## **I- L'EMPLOI DANS LE MONDE RURAL : UNE PRIORITE EXIGEE**

La politique de développement économique et social qui s'inscrit dans les orientations préconisées par la stratégie 2020 de développement rural, donne la priorité au développement du monde rural et à l'amélioration du niveau de vie des ruraux.

Toutefois, cette politique ne peut être crédible et intéressante que si elle s'appuie sur un certain nombre d'indicateurs tels que la densité, la productivité, le revenu, l'éducation et surtout l'emploi, qui permettent de formuler et de mettre en œuvre des programmes de développement cohérents à partir des spécificités locales de chaque zone d'intervention.

Cette question de l'emploi constitue une préoccupation majeure des acteurs publics et privés et de la société civile. Ainsi, une attention particulière a été accordée à cette problématique par ces acteurs. Ceci se justifie par une saturation du secteur agricole en matière de création de l'emploi en milieu rural, et l'insuffisance de l'effort d'information et de sensibilisation en ce qui concerne le recours à la pluriactivité et à la diversification des systèmes de production.

Le but étant au delà de trouver des solutions adéquates à ce problème c'est de rendre le marché du travail plus accessible aux demandeurs d'emploi, et ce par la mise à niveau des entreprises agricoles et para-agricoles, la formation et l'encadrement rapproché des groupes cibles et la promotion de la Petite et Moyennes Entreprise Rurale ( PMER ).

La présente contribution essaie d'apporter des éclaircissements sur la situation actuelle de l'emploi agricole et rural et, par la même, propose des mesures pour la mise en place des petites et moyennes entreprises rurales susceptibles de créer un dynamisme socio-économique local et régional qui puisse générer des effets positifs au niveau de l'investissement, de la création de l'emploi en milieu rural et de l'amélioration des conditions de vie des paysans .

## **II- L'EMPLOI DANS LE MONDE RURAL.**

### **II-1- Contraintes du Milieu Rural.**

Le monde rural se trouve confronté aujourd'hui à plusieurs défis qui s'opposent à son développement. En effet, il faut nécessairement les relever afin de permettre au Maroc d'être plus compétitif sur le plan international d'ici l'an 2010. Pour cela, les pouvoirs publics, le privé, les investisseurs nationaux et internationaux sont appelés à s'intéresser davantage au développement du monde rural qui représente environ 50% de la population nationale et recèle des potentialités et des richesses encore sous-exploitées.

En dépit des efforts déployés par l'état, le monde rural reste encore enclavé, délaissé et sous équipé en infrastructure de base (électrification, pistes, santé,...) et en équipements socio-éducatifs . Ceci engendre des problèmes très délicats d'emploi rural, qui reste limité au seul secteur agricole qualifié de très fragile du fait de la dominance d'une agriculture pluviale et de subsistance, des morcellements excessifs de la propriété foncière des exploitations agricoles, des aléas

climatiques, etc.

Cette réalité s'observe fortement sur le terrain car 54% des localités rurales sont encore enclavées. Ce qui a généré des niveaux de développement humain qui situent le Maroc parmi les pays les moins avancés. Le retard est que 63% de la population vivent sans eau potable, que 93% n'ont pas accès aux soins de santé et que 87% des ménages n'ont toujours pas d'électricité et 70% n'ont pas d'eau potable.

Le taux d'analphabétisme, en outre, atteint 67%, et le taux de scolarisation ne dépasse pas 46% pour le total des enfants en âge de scolarité et 23% seulement chez les filles. Le monde rural est, en outre, caractérisé par l'étroitesse de la superficie agricole utile qui ne représente que 24% des terres dans le monde rural et par son morcellement, 70% des exploitations agricoles ont moins de 5 hectares .

## **II-2-Situation de l'Emploi Rural.**

En matière d'emploi agricole et rural, il convient de noter que le secteur agricole compte actuellement près de 1,5 millions d'exploitations agricoles pour plus de 47% de la population totale du pays. Faute d'une diversification des activités économiques non agricoles en milieu rural, l'emploi direct dans l'agriculture représente, à lui seul, 80% de l'emploi rural et près de 50% de l'emploi au niveau national.

En ce qui concerne les sous-emploi de la population rurale, les exploitations agricoles n'utiliseraient que 60% de la force du travail disponible. Le salarié agricole revêt une forme précaire et temporaire qui fait qu'on recense 80.000 salariés permanents seulement dans le secteur agricole pour l'ensemble du pays .

En effet, le taux de sous-emploi a été estimé en 1986/87 à 20%, en 1990/91 ce taux a été estimé à 19,5%, d'ou un exode rural important. A titre d'illustration 270.000 ruraux ont quitté la campagne en 1986-87

Ce taux varie également selon le groupe d'âge, 25,1% des jeunes ayant entre 15 et 24 ans, sont sous employés, suivi par la tranche d'âge 25 et 44 ans (20,6%), alors que les taux de groupes d'âges 45 et 59 ans et plus étaient évaluée respectivement à 16 et 17,3%. Par groupe de profession, force est de constater que la grande partie de la population active en état de sous-emploi se trouve dans l'agriculture avec 69,6%. C'est pour cette raison au moins que le recours à la pluri-activité est d'une grande importance.

A juste titre, il convient de souligner qu'en Espagne 24% seulement des chefs d'exploitations sont employés à temps plein sur les exploitations agricoles (Arnalte ALGRE, 1997). Il en est de même en France, en Turquie et en Tunisie, où cette part est respectivement de 57% (MEDAG-DI, 1999), de 24% (ADOSOY et AL, 1997) et 52% pour les exploitations de 5 ha (Roux B. et Guerraoui D. 1997).

De telles constatations, révèlent que le secteur agricole d'une manière générale est peu générateur d'emploi en milieu rural. De ce fait, le recours à la pluriactivité et à la création des PME rurales constituent en réalité une nouvelle vision de promotion de l'emploi agricole et rural et permettent de relever les défis multiples auxquels s'affronte le monde rural.

## **II-3- Petites et Moyennes Entreprises : Situation actuelle**

La situation actuelle dans laquelle se trouve le milieu rural en matière de promotion de l'emploi rural et la création des petites et moyennes entreprises rurales révèle qu'il n'y a pas une

vision claire de promotion de l'emploi agricole et rural. En effet, le nombre de journées de travail créées suite à une conjoncture donnée soit dans le secteur agricole ou non agricole reste une action ponctuelle et ne répond pas suffisamment aux attentes des populations rurales.

De même, les expériences antérieures ont montré que d'une manière générale, l'agriculture à elle seule, n'engendre pas suffisamment d'emploi en milieu rural. De ce fait, le recours à d'autres activités non agricoles sont d'une grande importance car elles permettent de créer de nouveaux revenus supplémentaires au sein de l'exploitation agricole.

Toutefois, le recours à ce type d'activité reste très limité étant donné que le monde rural souffre actuellement de l'insuffisance notoire en ce qui concerne les infrastructures de base, qui constituent la toile de fond pour la réussite d'une telle activité agricole ou liée à l'agriculture. A cela, s'ajoute également le manque de sensibilisation et d'information suffisante sur la création des PME rurales ainsi que sur le surplus que peut engendrer l'activité non agricole pour la trésorerie rurale.

Par ailleurs, nous constatons que cette problématique de promotion de la petite et moyenne entreprise rurale nécessite à notre avis une délimitation claire des zones d'intervention en milieu rural car selon les spécificités de chaque zone, on pourrait définir une politique d'emploi raisonnée en fonction des indicateurs socio-économiques dont disposent ces zones. A ce titre, on distingue trois catégories des zones en milieu rural :

A- Les zones dites purement rurales : Dans ces zones la part de la population habitant les communautés rurales dépasse 50%, ce sont des zones reculées et isolées, enclavées, l'habitat est dispersé. Ces zones sont caractérisées par le manque d'infrastructure de base et des équipements socio-éducatifs. La population est majoritairement analphabète, l'activité économique principale est l'agriculture vivrière en association avec l'élevage.

B- Les zones intermédiaires : la part de la population rurale se situe entre 15 –50%, ce sont des zones dont la majorité de la population est jeune, l'infrastructure de base, telle que route, électricité, dispensaire, etc, existe mais insuffisante eu égard aux doléances de cette population, l'activité principale reste l'agriculture mélangée avec d'autres activités non agricoles (artisanat, commerce...). C'est dans ces zones qu'on trouve les moyennes et les grandes exploitations agricoles.

C- Les zones relativement urbaines : la population rurale est estimée à moins de 15%, ce sont des zones qui se trouvent à côté des grandes villes, la population à dominance urbaine est très importante en quantité et en qualité, l'activité économique se base essentiellement sur le commerce, l'artisanat, l'agriculture et les services. Ces zones sont relativement équipées en infrastructure de base (route, eau potable, ...). Ce sont ces zones qui devraient constituer en réalité des pôles de développement agricole et rural et des milieux attractifs pour les investisseurs et les entrepreneurs urbains et locaux.

### **III- PROMOTION DE PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES RURALES.**

La distinction des zones d'intervention en milieu rural servira à développer une vision claire pour définir une politique de promotion de la PME rurale qui tient compte des exigences du marché de l'emploi et des demandes exprimées par les populations rurales.

Parallèlement à la prise en considération des caractéristiques des zones rurales, il est véritablement intéressant de tenir compte des mesures et des procédures qui favorisent mieux l'encouragement de l'emploi en milieu rural et facilitent l'installation des jeunes entrepreneurs qui s'intéressent à la création de la PME rurale. Ces mesures peuvent se résumer comme suit :

- Octroyer des subventions qui s'adressent directement à l'entreprise rurale.
- Renforcer l'environnement économique général des zones rurales.
- Valoriser le capital humain des zones rurales en matière de formation professionnelle appropriée pour une plus grande compétitivité professionnelle, de communication et de sensibilisation des jeunes ruraux

- Développer un programme d'infrastructures de base tel que (route, eau potable, électrification,...) qui sera destiné à la population des zones rurales les plus pauvres.

- Créer une banque "spécialisée" pour les crédits des jeunes promoteurs en milieu rural.

Ces mesures permettent, certes, de mettre en place des PME rurales et par la même peuvent créer un dynamisme socio-économique qui répond mieux aux besoins des populations rurales.

Les raisons suscitant la promotion de ces entreprises sont multiples, il s'agit de l'importance du marché intérieur, la saturation objective des activités purement agricoles, le poids de l'agriculture en tant que secteur stratégique par rapport aux autres secteurs de l'économie rurale, ainsi que la place qu'occupe la promotion de la PME Rurale en matière de création des activités nouvelles et de contribution à l'occupation de l'espace rural. Cela permet de développer mieux les activités para-agricoles telles que l'agro-industrie, l'artisanat et l'agro-tourisme.

Toutefois, sur le plan pratique et pour asseoir les bases d'une nouvelle conception de promotion des activités non agricoles en milieu rural et de mise en place des PME Rurales, les défis suivant méritent d'être relevés, il s'agit de :

- Définir une politique nationale de promotion des PME rurales, car jusqu'à présent, il n'y a pas une vision claire relative à la création et à l'installation des PME rurales

- Développer un système incitatif pour la promotion de PME rurales impliquant les différents acteurs socio-économiques et la population concernée.

- Informer les acteurs socio-économiques (administration, élus locaux, secteur privé, population concernée, ...) sur le potentiel rural et la manière avec laquelle il faut l'exploiter.

- Former les acteurs socio-économiques concernés sur le rôle des PME rurales et sur la valeur ajoutée additionnelle que peuvent dégager ces entreprises. A cet effet, une attention particulière devrait être donnée aux formateurs des établissements de formation professionnelle pour programmer des thèmes spécifiques à la promotion des PME rurales et à leur importance dans la dynamisation du tissu productif à l'échelle régionale et locale.

- Améliorer l'environnement socioéconomique et le système productif qui l'accompagne, afin de faciliter la mise en place des PME rurales.

- Créer des institutions de commercialisation des produits manufacturés.

- Prendre en considération les enseignements tirés des expériences des pays développés en matière de création et de promotion des PME Rurales.

- Exploiter de façon optimale l'offre du partenariat international notamment avec les pays de la rive Nord de la Méditerranée en matière de création et d'installation des PME rurales.

La concrétisation des mesures proposées nécessite obligatoirement une implication effective des acteurs publics et privés et une volonté partagée de ceux-ci et de la population concernée. Cette réflexion est venue pour mettre l'accent sur l'importance des PME rurales comme gisement d'emploi, sur leur nécessaire adaptabilité aux spécificités du milieu rural et aux besoins exprimés par les demandeurs d'emploi.

Mais, cela reste nécessairement lié à l'amélioration des infrastructures (routes, électrification, communication...) car elles constituent une condition essentielle de l'émergence de nouvelles activités et de la création des PME rurales suscitant à la fois de l'auto-emploi et du travail salarié.

Par ailleurs, il importe de mettre en place parallèlement des formes d'organisation du financement des ces PME rurales qui s'adaptent mieux aux spécificités des zones d'intervention et aux conditions et attentes de la population rurale.

Ainsi, on peut dire qu'actuellement la question de l'emploi agricole et rural interpelle les acteurs publics et privés. Pour ce faire, il faut désormais définir les conditions nécessaires pour assurer l'installation et la réussite des PME rurales.

Cela devrait s'inscrire dans une nouvelle conception de mise en place d'une approche décentralisée en matière de promotion de la PME rurale, avec bien entendu l'élaboration des procédures institutionnelles et juridiques qui permettent d'instaurer un cadre convenable et incitatif favorisant mieux l'implication des acteurs socio-économiques et la population concernée.

## **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- ATIFI Fadwa " diagnostic de la situation des jeunes ruraux en quête d'emploi ", mémoire de 3ème cycle, ENA de Meknès, 2000.

- CHRISTIAN Huillet " développement rural, indicateurs et politiques", IAM-CIHEAM, MONTPELLIER, 2000

- Innovation technique et transformation des sociétés Rurales en Méditerranée et développement, COURS INTERNATIONAL, CIHEAM-IAM de Montpellier, France, 2000

- Stratégie 2020 du Développement rural (2000), Ministère de l'Agriculture de Développement rural et des Eaux et Forêts.

- Colloque Nationale de l'Agriculture et du Développement Rural( 2000 ) "pour une Stratégie de Développement à long terme de l'Agriculture Marocaine " MADREF.

Terre et Vie N° 53, janvier / février 2002

E.mail: [terrevie@iam.net.ma](mailto:terrevie@iam.net.ma)

## **Portail sur l'Agriculture Marocaine**

Chercheurs, Professionnels, Enseignants, Journalistes et Etudiants

Vous cherchez des données sur l'agriculture, le monde rural et l'environnement au Maroc? Terre & Vie, Revue Mensuelle du Monde Rural et de l'Environnement, vous propose un portail gratuit «marocagri» à l'adresse suivante:

<http://marocagri.multimania.com>

Faites parvenir vos remarques et suggestions en vue d'améliorer le portail à l'adresse suivante: [terrevie@iam.net.ma](mailto:terrevie@iam.net.ma)